



RENCONTRES
RÉGIONALES
DU CARBONE

NORD-EST



Le 28 octobre 2014 à Lille 9h30 – 17h00
Les Rencontres Régionales du Carbone en Nord-Est

**« DU BILAN GAZ A EFFET DE SERRE AU PLAN D' ACTIONS :
UN LEVIER DE COMPETITIVITE POUR LES ORGANISATIONS »**

Retrouvez l'ensemble des documents et des présentations de la journée sur :

www.rencontres-regionales-carbone.fr > Nord Est

Rappel du programme

- Etat des lieux inter régional (DREAL)
- Actualités nationales bilan GES (ADEME)
- Transition énergétique et audit énergétique (DREAL)
- Evolution des émissions de GES (Observatoire Climat NPdC)
- Du bilan au plan d'actions (APCC)
- La Troisième Révolution Industrielle en NPdC (Conseil Régional NPdC)
- Plan d'actions et Financement (APCC)
- Système de Management des GES (Association Bilan Carbone)
- Témoignages - Table ronde : Roquette, Partenord Habitat, Communauté d'Agglomération Hénin Carvin, Kiloutou, Federec
- Grand témoin : Compétitivité et Carbone (G Pennequin)

SYNTHESE

Introduction par Julien Labit (DREAL) et Hervé Pignon (ADEME) qui ont rappelé les enjeux et la nécessité de prendre en compte le carbone dans la stratégie des organisations.

Le vice président de l'**APCC** a rappelé les missions de l'Association des Professionnels en Conseil Carbone et sa participation dans de nombreuses instances de concertation.

Retour inter régional sur les BEGES réglementaires :

Pascal Fasquel de la **DREAL NPdC** présente les résultats par région des 4 types d'obligés avec une moyenne globale de 62,3 %.

	Pm privé	Pm public	Collectivités	Total	Etat
NPdC	65,8% (106 sur 161)	59,5% (41 sur 69)	60% (15 sur 25)	63,5% (162 sur 255)	76,9% (10 sur 13)
Picardie	51% (27 sur 53)	35% (14 sur 40)	50% (7 sur 14)	44,8% (48 sur 107)	
Champagne Ardennes	74% (29 sur 39)	56,5% (13 sur 23)	75% (9 sur 12)	68,9% (51 sur 74)	
Lorraine	76% (51 sur 67)	79% (30 sur 38)	87% (14 sur 16)	78,5% (95 sur 121)	
Alsace	75% (67 sur 89)	55% (15 sur 27)	70% (7 sur 10)	70,6% (89 sur 126)	
Bourgogne	65% (34 sur 52)	19% (9 sur 47)	92% (12 sur 13)	49,1% (55 sur 112)	
Franche Comté	46% (10 sur 22)	48% (10 sur 21)	77% (10 sur 13)	53,6% (30 sur 56)	
Total	67% (324 sur 483)	49,8% (132 sur 265)	71,8% (74 sur 103)	62,3% (530 sur 851)	

Laurence Gouthière de l'**ADEME** Nationale présente les évolutions sur les BEGES suite au projet de loi sur la transition énergétique : variation de la périodicité et dispositif de sanction. Elle présente ensuite la nouvelle configuration du centre de ressources Bilans GES qui fusionnera avec la Base Carbone. Le nouveau site permettra une publication et une consultation en ligne. Zoom sur le nouveau guide « Quantifier l'impact GES d'une action de réduction des émissions ».

Bruno Sardihna de la **DREAL NPdC** présente le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

Le nouveau projet de Loi concernant le « Modèle énergétique » français a été présenté au conseil des Ministres le 18 Juin 2014 avec **l'objectif ambitieux d'une diminution de 40% des émissions de GES à l'horizon 2030. Une stratégie bas-carbone devrait être mise en place au niveau national pour 2015 avec des budgets sur 5 ans (3 périodes d'actions sur 15 ans)**. Cela permettra à la France de se diriger vers l'objectif du facteur 4 de 2050. Avec cette nouvelle stratégie nationale, la France affiche des objectifs de réduction ambitieux à un an de la Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 21) que la France accueillera au Bourget en décembre 2015. Cette stratégie nationale devra s'appuyer sur des acteurs économiques engagés dans la réduction de leurs émissions.

Si le projet de loi ne contient pas de dispositif spécifique sur les BEGES pour le moment, des réflexions sont en cours sur l'évolution du dispositif et son harmonisation avec les autres réglementations.

Julien Dumont de l'**Observatoire Climat** a ensuite présenté **les grandes tendances des émissions de gaz à effet de serre** et leur répartition en Région Nord Pas De Calais plus particulièrement.

Après une courte pause, **l'APCC a présenté comment surmonter les résistances aux changements afin de poser un plan d'action rigoureux, cohérent et à même d'être suivi.**

Ce plan d'actions doit reposer sur un **portage fort des décideurs**, être **pratique et opérationnel** afin de servir **d'outil de pilotage dans la conduite du changement** de l'organisation. Pour assurer son succès, un plan d'actions **doit comporter un volet économique solide**, qui permettra de démontrer tout à la fois le bénéfice des actions à mettre en place, leur retour sur investissement et le coût de l'inaction.

Avant le déjeuner, **Claude Lenglet du Conseil Régional NPdC est venu nous présenter la démarche de la 3^{ème} révolution industrielle en Nord Pas De calais** et toute son originalité. Il nous a rappelé les grands objectifs de cette mise en marche du territoire et le processus engagé. Il nous a expliqué comment cette transition industrielle visait elle aussi une réduction des émissions de gaz à effet de serre par la coopération et la **mobilisation à la fois du monde institutionnel et économique** de la Région. **Le déploiement de ce nouveau modèle économique** fait d'ores et déjà émerger des projets innovants, mais permet aussi d'intégrer aux projets futurs et existants une lecture « 3^{ème} RI ».

L'après-midi a été exclusivement consacrée **au plan d'actions de réduction d'émissions et aux modalités de sa mise en œuvre.**

Après avoir évoqué les **typologies d'actions disponibles et possibles**, afin d'appuyer le volet économique d'un plan d'actions, l'APCC a ensuite présenté **les différents systèmes d'aide existants pour financer la transition**, parmi lesquels figurent les subventions, les CEE, les mécanismes de financement ou de tiers financement. L'intervention a permis de présenter succinctement les annonces sur le financement de la transition énergétique dans le cadre du nouveau modèle énergétique français.

L'association ABC grâce à Simon DELY a présenté le **Système de Management des GES (SM-GES)** au sein des organisations. L'association ABC a construit des outils permettant de suivre sa démarche et de l'inclure dans un système de management global. Plusieurs grandes entreprises et PME ainsi que des collectivités territoriales ont mis en place et testent actuellement ce système.

Enfin la journée s'est achevée sur **une table ronde** réunissant une collectivité (Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin), des entreprises (Roquette, Kiloutou), un bailleur social (Partenord Habitat) et une fédération (Federec) témoignant sur leur démarche carbone et le pilotage de leur plan d'actions. **Ces témoignages ont montré que les plans d'actions doivent pouvoir s'appuyer sur des actions opérationnelles suivies par des indicateurs concrets et renforcer des démarches existantes ou plus larges** (stratégie RSE ou planification énergie – climat) afin d'assurer leur pérennité et leur efficacité dans les structures.

L'après midi s'est terminée par la lecture de **l'intervention du Grand Témoin Gilles Pennequin** qui n'a malheureusement pas pu se libérer, remplaçant ainsi le carbone comme un élément majeur de la **compétitivité des territoires mais aussi des organisations** qui les composent.

Il ressort de cette journée le constat partagé que la comptabilité carbone doit s'envisager comme une démarche de progrès continue et non comme une action ponctuelle.

Cette démarche continue impose :

- **des méthodes rigoureuses de calcul et de mise à jour des bilans GES,**
- **un plan d'actions structuré, opérationnel et chiffré,**
- **un management transverse des actions de réduction,**
- **une vision des risques et opportunités associés au carbone.**

Les organisations s'appuyant sur une démarche carbone ainsi construite sont à même de pouvoir s'adapter et saisir les opportunités liées à un environnement économique et réglementaire en pleine mutation.

Avec l'accompagnement des consultants de l'APCC et le soutien de l'ADEME et du ministère, les entreprises et les territoires s'appuyant sur une démarche carbone robuste pourront se différencier et s'inscrire dans une démarche d'exemplarité à la veille de la COP 21.

Contact : nord-est@apc-carbone.fr

Magaly Pennequin, Responsable Antenne Nord Est de l'APCC – 06 81 66 78 69

Gérard De Jonckheere, Suppléant – 07 60 54 97 23

L'APCC

L'APCC a pour objet de représenter les professionnels du conseil relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de favoriser le développement d'une culture technique collective axée sur cette activité de conseil et de contribuer à la bonne qualité des prestations.

www.apc-carbone.fr

Contact : Emeline IVARS
Coordinatrice
contact@apc-carbone.fr
0184169575

L'ADEME

Retrouvez toutes les infos sur les bilans GES sur le centre de ressources de l'ADEME :

www.bilans-ges.ademe.fr

LA DGEC

La DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) est en charge de l'élaboration de la réglementation en matière de bilans GES dont la mise en œuvre est suivie au niveau régional par les DREAL (directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)